



ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat
Pôle pédagogique**

Affaire suivie par : Valérie BORDES

Tél : 06 01 06 36 14

Mél : valerie.bordes@ac-corse.fr

bd Pascal Rossini
BP 808
20192 Ajaccio cedex 4

Ajaccio, le lundi 25 août 2025

Madame Valérie BORDES
IA-IPR de Mathématiques

À

Mesdames et Messieurs les enseignants de
Mathématiques

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement de la région académique de
Corse

Objet : Lettre de rentrée 2025-2026

I-Préambule des IA-IPR

Mesdames, Messieurs les enseignants,
Mesdames, Messieurs les conseillers principaux d'éducation,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire 2025. Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux personnels entrants et de retrouver l'ensemble de la communauté éducative.

Le collège des IA-IPR de l'Académie de Corse a choisi d'introduire chaque lettre de rentrée disciplinaire par un préambule commun. Nos axes de travail s'inscrivent dans les priorités nationales et leur déclinaison académique.

Cette année scolaire s'inscrit dans la continuité des réformes en cours au niveau national et le cadre du nouveau projet académique « Scola 2030 ».

La circulaire de rentrée 2025 détaille les priorités pour cette année scolaire.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo27/MENE2518841C>

Cette circulaire intitulée « Tenir la promesse républicaine de l'école : élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous » est organisée autour de 3 axes et nous vous invitons à la lire attentivement.

1. Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves ;
2. Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité ;
3. Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble.

Au moyen de ces trois axes, la circulaire de la rentrée 2025 définit des objectifs qui ciblent la réussite de tous les élèves, au-delà des déterminismes sociaux.

- **Maitrise des savoirs fondamentaux**

La maîtrise des savoirs fondamentaux est un objectif depuis plusieurs années, elle est réaffirmée pour cette nouvelle année scolaire. La mobilisation de tous a permis une progression sensible des résultats des élèves mais le travail doit encore être poursuivi. Ainsi de nouveaux programmes de français et de

mathématiques de la petite section à la 6^{ème} seront mis en œuvre à cette rentrée. Les groupes de besoins en 6^{ème} et en 5^{ème} se poursuivent en les adaptant davantage aux compétences individuelles à renforcer et une stratégie de réussite en 4^{ème} et en 3^{ème} est élaborée dans chaque collège. De la 6^{ème} à la 4^{ème}, les tests spécifiques des évaluations nationales en français comme en mathématiques constituent de précieux indicateurs qu'il est important de mobiliser.

Certains examens évoluent. Le diplôme national du brevet prendra désormais en compte les moyennes annuelles de toutes les disciplines à hauteur de 40% de la note finale. Au lycée général et technologique, tous les élèves passeront une épreuve anticipée de mathématiques à la fin de la classe de 1^{ère}.

L'orientation devient un enjeu majeur dès la 5^{ème} avec un accompagnement renforcé. Enfin, des formations à la compréhension et l'utilisation de l'intelligence artificielle seront intégrées dans les parcours des élèves.

- **Valeurs républicaines, citoyenneté et laïcité**

Le rôle de l'école comme lieu d'appropriation des valeurs républicaines est réaffirmé. Ainsi, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les inégalités territoriales, sociales et de genre donne lieu à la mise en place ou au renforcement de différentes actions à l'école, au collège et au lycée. La laïcité est le principe garant de la liberté de conscience et de l'égalité, elle joue un rôle fondamental dans l'émancipation de la jeunesse. Cette priorité repose sur la poursuite de l'effort de formation. L'ouverture sur le monde et la préparation à l'exercice d'une citoyenneté éclairée sont, plus que jamais, au cœur des priorités éducatives qui forment des citoyens responsables et éclairés.

- **Scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers**

Concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, près de 500 pôles d'appui à la scolarité (PAS) vont se déployer sur l'ensemble du territoire national dès la rentrée 2025 en vue de leur généralisation prévue en 2027.

- **Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVAR/EVARs)**

Un important plan de formation sera déployé à compter de la rentrée 2025 pour la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle (Evar) pour l'école maternelle et élémentaire et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (Evars) pour le collège et le lycée. C'est un enjeu important pour l'ensemble de la communauté éducative et un levier pour inscrire cette éducation au cœur des apprentissages.

- **Parcours éducatifs**

La pertinence et l'importance de la mise en œuvre des parcours éducatifs sont réaffirmées afin que chaque élève bénéficie de parcours structurés, cohérents tout au long de sa scolarité.

- **Santé et bien-être des élèves**

Les assises de la santé scolaire ont identifié trois priorités : détection précoce, prévention des risques, et promotion de comportements favorables à la santé globale. Douze mesures seront progressivement déployées dès la rentrée 2025 et chaque établissement du second degré devra mettre en place un protocole santé mentale.

Les enjeux de santé et de bien-être des élèves passent également par la limitation à l'exposition excessive aux écrans. La généralisation du dispositif « Portable en pause » dans les collèges et une suspension de l'actualisation des espaces numériques de travail le soir et le week-end vont dans ce sens.

Les Jeux de Paris 2024 ont permis de renforcer la place du sport notamment à l'école. Cette dynamique se poursuit avec l'introduction de tests d'aptitudes physiques permettant de positionner les performances des élèves de 6^{ème}.

- **Sécurité et lutte contre le harcèlement**

Les mesures permettant de mieux sécuriser les établissements et de faire de l'École un lieu protecteur sont étoffées et renforcées. Enfin, la lutte contre le harcèlement scolaire se poursuit et reste une priorité nationale.

Ces orientations nationales pour la rentrée 2025 sont déclinées au niveau local et complétées par le déploiement d'un nouveau projet académique « Scola 2030 ». Ce projet construit collectivement et de manière partenariale au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler se décline en six axes.

1. Instituer la langue corse en savoir scolaire fondamental ;
2. Améliorer le niveau de tous les élèves en mathématiques et en français ;
3. Garantir un climat scolaire serein et assurer le bien-être des élèves et des personnels ;
4. Inscrire l'école rurale dans une dynamique partenariale d'excellence et d'ambition scolaires ;
5. Offrir des formations adaptées aux besoins des territoires pour une orientation et un parcours professionnel réussis ;
6. Renforcer les dispositifs de l'école inclusive et améliorer leur coordination.

Pour chacun de ces axes des actions concrètes et évaluées régulièrement sont définies. Ainsi, nous allons disposer d'une feuille de route opérationnelle pour les cinq années qui viennent. Chacun d'entre nous sera mobilisé afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Dès la rentrée, ce projet sera détaillé et analysé au sein de tous les établissements scolaires pour débiter sa mise en œuvre.

Les IA-IPR, de façon individuelle ou collégiale, continueront à vous accompagner pendant cette année scolaire, que nous vous souhaitons sereine et riche en satisfactions professionnelles.

II-Lettre de rentrée spécifique

Je souhaite tout d'abord adresser mes plus sincères remerciements à tous les enseignants de mathématiques qui, durant l'année 2024-2025, ont su accompagner efficacement leurs élèves. Je les remercie aussi pour tout leur travail de préparation et pour leur implication dans de nombreuses [actions](#) en faveur du rayonnement des mathématiques. Je remercie particulièrement tous ceux qui ont accepté des missions particulières. Votre investissement quotidien a permis de classer l'académie au premier rang pour les résultats du DNB et au deuxième rang pour le baccalauréat ; concernant les résultats aux évaluations nationales, il reste des marges de progrès. Par ailleurs, je souhaite la bienvenue à tous les entrants dans l'académie. Je tiens aussi à féliciter tous les lauréats des concours.

Tout au long de l'année, vous pourrez consulter cette lettre en fonction de vos besoins ainsi que votre boîte académique sur laquelle j'enverrai régulièrement des informations.

Par ailleurs, deux sites nationaux sont régulièrement actualisés <http://www.education.gouv.fr> et <https://eduscol.education.fr> ; ils contiennent de précieuses informations. Le site dédié aux mathématiques <https://eduscol.education.fr/2322/mathematiques> ou les [lettres EduNum](#) pourraient plus particulièrement vous intéresser. Même s'il n'y a pas de notification, l'espace de mutualisation académique, que vous retrouverez sur l'ENT dans « cours et wiki », s'enrichit régulièrement de nouvelles ressources que vous pouvez consulter [ici](#) aussi.

L'année scolaire 2025-2026 sera aussi l'année de la mise en place du projet académique ; si tous les axes sont importants, je sais pouvoir compter sur vous concernant l'axe 2 : « Améliorer le niveau de tous les élèves en mathématiques et en français ». Je sais aussi que vous continuerez à [dynamiser](#) l'enseignement des mathématiques, les rendre plus accessibles à toutes et tous, faire évoluer leurs [représentations](#) en vous appuyant sur le plan "[filles et maths](#)". En lien avec la mesure 8 de ce plan, des vidéos de témoignages des « filles d'ici » vous seront régulièrement envoyées afin que vous puissiez les présenter à vos élèves.

Concernant le numérique, vous pouvez vous adresser aux deux Interlocuteurs Académiques au Numérique Béatrice BATTESTI pour le collège beatrice.battesti@ac-corse.fr et Nicolas CASTELLANI pour le lycée Nicolas.Castellani@ac-corse.fr. Par ailleurs, le [rapport](#) sur l'intelligence artificielle et le [cadre d'usage](#) sont de précieux outils.

Je vous souhaite une très bonne année scolaire 2025-2026, qu'elle soit riche en satisfactions personnelles et professionnelles pour chacune et chacun et qu'elle nous permette des échanges réguliers et enrichissants pour la réussite de chaque élève. Tout au long de l'année, je reste à votre disposition ; vous pouvez me contacter par téléphone au 06.01.06.36.14 ou par courriel en écrivant à valerie.bordes@ac-corse.fr.

L'IA-IPR de Mathématiques, Valérie BORDES

POUR LE COLLEGE

Disposant de votre liberté pédagogique, vous exercez vos [responsabilités](#) dans le respect des [programmes](#) du [collège](#), des [bulletins officiels](#) et du projet de votre établissement avec une attention particulière sur les [biais](#) de genre.

A la rentrée, les élèves de sixième, cinquième et quatrième passeront les évaluations nationales. Les évaluations nationales pour les classes de sixième et de quatrième connaîtront peu de modifications. Une courte enquête sera adossée à ces évaluations afin d'interroger les élèves sur leur perception du test et leur confiance par rapport à l'année à venir. Les passations seront organisées du 8 au 26 septembre. Il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers puissent bénéficier des adaptations et moyens de compensation habituels. Afin d'avoir une vision complète des réussites et des difficultés de chacun et d'organiser ainsi une prise en charge adaptée, les résultats individuels et par classe dans les domaines « résolution de problèmes » et « automatismes » sont disponibles dès le lendemain des passations. Le score global aux évaluations nationales n'est pas à même de constituer un facteur suffisamment précis pour bien répondre aux besoins des élèves ; il est donc important d'éditer les tableaux de restitution et de prendre connaissance rapidement des besoins de chacun. D'autres documents de restitution sont destinés aux parents ; ils leur permettront, en activant un QR code, d'accéder aux réponses de leur(s) enfant(s) dans les domaines sus cités. Les résultats consolidés, utiles au pilotage de l'établissement, seront disponibles en décembre.

La passation des évaluations nationales pour les classes de cinquième se déroulera du 8 septembre au 3 octobre ; la durée de passation est de 50 minutes au total (français et mathématiques). Cette passation revêt cette année un caractère obligatoire et pourra s'effectuer sur tablettes. Les exercices proposés porteront sur les domaines des « automatismes » en mathématiques et des « compétences langagières et linguistiques » en français. Une mise à disposition, dès le lendemain des passations, de l'ensemble des résultats individuels des élèves sera possible sur la totalité de l'évaluation, permettant ainsi de connaître rapidement les besoins des élèves dans ces domaines.

Dans l'objectif de présenter les évaluations de rentrée aux élèves de collège et de les familiariser avec les modalités de passation, la vidéo de présentation pourra leur être utilement projetée quelques jours avant la passation :

<https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-6e>

<https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-5e>

<https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-4e>

D'autres outils permettent de préparer les élèves de sixième dans les domaines [automatismes](#) et [résolution de problèmes](#).

Des diaporamas académiques sont disponibles pour les classes de [sixième](#) et de [quatrième](#).

Par ailleurs, la [bibliothèque d'outils de positionnement](#) permet de mesurer au fil de l'année scolaire les acquis de vos élèves ; elle sera complétée, en cours d'année, par des modules supplémentaires. Des situations d'évaluation sont proposées sur support papier et des guides d'exploitation des résultats permettent de positionner les élèves sur des standards communs. Des [outils de positionnement](#) pour les classes de quatrième et de troisième sont aussi disponibles.

Enfin, des [documents d'accompagnement](#) sur l'[évaluation des acquis](#) ainsi que les résultats des [années précédentes](#) peuvent être consultés.

Le nouveau [programme du cycle 3](#) est ambitieux ; il renforce les fondements des mathématiques en structurant les apprentissages autour de notions essentielles. Les objectifs d'apprentissage doivent être clairement explicités et évalués. L'élève doit être informé des critères de réussite, qui s'appuient sur ce qui a été travaillé en classe. Un retour sur les réussites et les erreurs suite à l'évaluation permet à l'enseignant de proposer des remédiations adaptées aux difficultés rencontrées. Par ailleurs, les [automatismes](#) à construire sont clairement identifiés. Afin de favoriser un apprentissage solide des habiletés en calcul, qu'il soit mental ou posé, les élèves du cycle 3 n'utilisent pas de calculatrice au

quotidien. L'enseignant peut en mettre à disposition lorsqu'il juge leur usage pertinent, soit pour aborder une tâche spécifique, soit pour répondre aux besoins de certains élèves. Les [exemples de mise en œuvre](#) viennent éclairer efficacement la philosophie des nouveaux programmes ; il est indispensable, au-delà des contenus, de s'appuyer sur les principes du programme. Il s'agit de développer des compétences d'analyse, de raisonnement, de logique et d'argumentation en luttant contre les déterminismes sociaux et en réduisant les [inégalités](#) entre les [filles](#) et les [garçons](#). L'introduction de la pensée algébrique marque un changement de paradigme : il s'agit de raisonner sur des nombres inconnus, qui seront représentés au cycle 4 par des lettres. Le passage progressif de l'arithmétique à l'algèbre nécessite du temps et une approche adaptée. Pour accompagner cette transition, le programme du cycle 3 introduit quelques modèles pré-algébriques (schémas en barre, balances, motifs évolutifs). Ces outils permettent de manipuler des nombres inconnus représentés par des symboles ou par des mots, facilitant l'accès à ce nouveau mode de raisonnement.

Le travail sur l'oral doit être renforcé : la présentation d'une réponse, d'une stratégie ou encore d'une solution d'un problème permet d'entraîner l'élève à s'exprimer face à un public et à produire un discours structuré et clair. Plutôt que de recopier au tableau sa solution, l'élève est encouragé à la décrire et à la commenter, éventuellement avec l'appui d'un outil comme le visualiseur.

Le [diaporama](#) présenté lors des réunions de fin d'année montre les principales évolutions ainsi que les adaptations pour les deux années de transition. Une proposition de [progression académique](#) avec ses évaluations est à votre disposition ainsi qu'une progression à rythmes expansés sur les [automatismes](#) ; les deux progressions sont liées. Vous pouvez aussi consulter la vidéo "[regards croisés sur les programmes](#)". Un livret cycle 3 sera mis en ligne en décembre ; il portera sur les probabilités, les proportions et le raisonnement en géométrie.

L'adaptation aux [besoins](#) des élèves se fait, d'une part en modulant le contenu didactique et l'étaillage des travaux mathématiques proposés, d'autre part en utilisant des organisations pédagogiques favorisant l'engagement des élèves dans l'activité mathématique demandée. Le professeur a un rôle essentiel pour instaurer un climat de travail serein dans lequel les élèves évoluent en confiance, sans peur du jugement et trouvent du plaisir dans leurs apprentissages. Les phases de manipulation et d'expérimentation, que ce soit avec du matériel pédagogique ou des outils numériques, notamment pour les groupes à effectifs réduits, doivent jouer leurs rôles de motivation, de soutien à la compréhension et d'entrée dans l'abstraction ; un [padlet](#) présentant des exemples d'outils de manipulation - classés par thème afin de travailler de façon différenciée avec les élèves les plus en difficulté - est à votre disposition. Pour les groupes à effectifs réduits, l'accent peut être mis sur la phase de verbalisation ; en effet, développer davantage la pratique de [l'oral](#) permet de dépasser l'obstacle que représente l'écrit, de « mettre un haut-parleur sur la pensée des élèves », de formuler et de reformuler, de confronter les idées dans un respect mutuel, de s'entraider, de travailler l'argumentation.

Des propositions de progressions académiques avec leurs évaluations sont aussi à votre disposition pour les classes de [cinquième](#) et [quatrième](#). Plusieurs ressources [nationales](#) existent ; elles permettent un [accompagnement](#) des élèves ; on peut aussi s'appuyer sur le [guide de résolution de problèmes](#) ou sur la [problémathèque](#). Pour tous les niveaux, des [ceintures](#) de calcul mental vous sont proposées ; pour autant, la construction d'automatismes ne doit pas se limiter au calcul mental. D'autres ressources [cycle 3](#) et [cycle 4](#) peuvent être utilisées, notamment pour assurer la continuité pédagogique.

Les nouveaux programmes de cycle 4 seront en ligne dans le courant de l'année scolaire pour une mise en place à la rentrée 2026 ; les [projets](#) sont consultables.

L'[arrêté](#) du 4 avril 2025 précise que, dès la rentrée, un accompagnement pédagogique adapté aux besoins des élèves de quatrième et de troisième doit être mis en place. Chaque collège établira une stratégie, intégrée à son projet d'établissement, pour favoriser la réussite des élèves. Une réflexion sur l'ouverture d'une classe à horaires aménagés en mathématiques et en sciences ([CHAMS](#)) pourra être menée.

Des ressources pour les classes [bilingues](#) sont disponibles sur l'ENT. Vous trouverez des DNB blancs en langue corse, des leçons pour tous les niveaux ainsi que la [ressource](#) [Mat'Isula](#) qui propose des exercices en langue corse.

Le dispositif pédagogique qui sensibilise les élèves aux enjeux de l'éducation budgétaire et financière [EDUCFI](#) permet de proposer une application concrète des mathématiques. Il s'adresse aux élèves de quatrième, de SEGPA et de troisième « prépa métiers ».

En juin 2026, les modalités d'attribution du [DNB](#) évoluent. La note de contrôle continu est calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines (toutes au même coefficient) obtenues par les élèves en classe de troisième ; elle compte pour 40% de la note finale. Il est nécessaire de mener une réflexion pour harmoniser l'évaluation tout au long de l'année. Les disciplines concernées par les épreuves finales restent les mêmes. Ces épreuves se dérouleront les 25 et 26 juin 2026 ; la moyenne obtenue à ces épreuves compte pour 60% de la note finale. L'[épreuve](#) de mathématiques impose une préparation rigoureuse, qui passe notamment par l'explicitation des attendus. Pour cela, il convient de consacrer des temps de l'enseignement pour familiariser les élèves à la nature de ces épreuves, pour leur donner confiance dans leur capacité à réussir en renforçant leurs compétences mathématiques et en les aidant à être persévérants durant l'épreuve pour ne pas s'arrêter de composer à la première difficulté. Pour ce faire, des ressources [académiques](#) sont disponibles sur l'ENT ; des épreuves blanches, selon le format et la durée des épreuves du DNB, doivent être proposées plusieurs fois pendant l'année.

POUR LE LYCEE

Disposant de votre liberté pédagogique, vous exercez vos [responsabilités](#) dans le respect des programmes du [lycée](#), des [bulletins officiels](#) et du projet de votre établissement avec une [attention particulière](#) sur les biais de [genre](#).

Tous les élèves de [première](#) des voies générale et technologique passeront l'[épreuve anticipée](#) de mathématiques (EAM). Son contenu est adapté au parcours de l'élève : pour les élèves ayant choisi la spécialité mathématiques, l'épreuve porte sur le programme de première de l'enseignement de spécialité ; pour ceux de la voie générale n'ayant pas choisi cette spécialité, l'épreuve porte sur le programme de mathématiques intégrées à l'enseignement scientifique ; enfin, pour les élèves de la voie technologique, l'épreuve est basée sur le programme de première de l'enseignement commun de mathématiques. Quel que soit le parcours de l'élève, cette épreuve écrite est d'une durée de deux heures, [coefficient 2](#) ; elle comporte un exercice sur les automatismes (sur 6 points) sous forme de QCM suivi de deux ou trois exercices en lien avec le parcours des élèves (sur 14 points). La calculatrice est interdite pour toute la durée de l'épreuve. Le programme des [automatismes évaluable](#)s est le même pour tous mais l'exercice proposé le jour de l'épreuve est différent selon le parcours de l'élève. Cette liste d'automatismes est la liste figurant dans les programmes modifiés qui seront mis en place à partir de la rentrée scolaire 2026. Il faudra donc adapter cette liste pour l'épreuve de juin 2026. Par exemple, l'item : « Calculer des probabilités conditionnelles lorsque les événements sont présentés sous forme d'arbres pondérés » ne pourra pas être présent pour cette première session pour les élèves de la voie technologique. Une proposition académique de [progression d'automatismes](#) est à votre disposition ; vous pourrez ainsi faire travailler directement vos élèves sur une fiche par item, proposée sur plusieurs semaines. Par ailleurs, des QCM seront disponibles sur [MathALEA](#) à partir du mois d'octobre. Des [sujets zéro](#) sont consultables. D'autre part, la création d'une épreuve écrite anticipée de mathématiques implique la création de l'épreuve orale de contrôle. En effet, le candidat ayant obtenu au baccalauréat une note moyenne au moins égale à 8 et inférieure à 10 choisit deux disciplines au maximum parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites obligatoires du premier groupe, anticipées ou non. Il ne peut pas choisir concomitamment l'épreuve anticipée de mathématiques et l'épreuve de spécialité mathématiques ([article 12](#)).

Une note de service concernant les épreuves de spécialité de [STI2D](#) à compter de la session 2026 est parue.

Pour tous les niveaux, des propositions de [progressions académiques](#) sont disponibles et les [projets](#) d'aménagement des programmes sont consultables.

Comme tous les ans, les élèves de seconde passeront un test de positionnement en mathématiques. Les passations seront organisées par chaque lycée du 8 au 26 septembre 2025. Comme l'an dernier, une courte enquête sera adossée aux évaluations pour recueillir la perception des élèves sur le test, leur confiance pour l'année à venir et leurs projets de poursuite d'études. L'objectif de ces tests de positionnement est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'éléments objectifs pour répondre au plus vite à la difficulté scolaire. Les résultats individuels et par classe sont des outils précieux. En lien avec la future épreuve anticipée de mathématiques, les tableaux de bord, disponibles dès le lendemain des passations, permettent une analyse fine des réponses des élèves concernant les automatismes ; un accompagnement personnalisé adapté peut être mis en place afin de préparer les élèves à l'épreuve anticipée du baccalauréat dès la classe de seconde. Plusieurs [documents](#) présentent les contenus et principes de ce test. Des fiches d'accompagnement dans les domaines [nombres et calculs](#), [géométrie](#), [gestion des données](#) et [expressions algébriques](#) peuvent être utilisées. D'autre part, en cours d'année, vous pouvez vous appuyer sur les [outils de positionnement de mi-parcours](#) pour les classes de seconde ; ils sont conçus à partir des standards nationaux.

L'épreuve du Grand oral passe coefficient 8 en voie générale et 12 en voie technologique ; sa durée reste de 20 minutes. La [préparation](#) à cette épreuve commence dès la classe de seconde. Permettre à l'élève une prise de parole authentique et engagée l'habitue à produire un discours sincère et plus spontané, nécessaire pour l'épreuve du [Grand oral](#). Une attention particulière doit être accordée aux [différents types](#) d'oraux, en continu ou en interaction, et à une progressivité, qu'elle soit au niveau de la tâche, des consignes, de l'organisation ou de la posture de l'élève. Des ressources [lumni](#) sont disponibles de même qu'une formation sur m@gistere.

Les [projets d'évaluation](#) doivent être retravaillés afin de donner encore plus de sens et de cohérence au contrôle continu tout au long du cycle terminal. La [valeur certificative](#) conférée aux moyennes de première et de terminale implique que l'équipe pédagogique approfondisse sa [réflexion](#) sur l'évaluation des élèves. Ce travail collégial aboutit à la définition de principes [communs](#), garants de l'égalité entre les candidats, tout en conservant les marges d'autonomie indispensables pour respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe d'élèves.

Le [livret académique](#) intitulé « en route pour le BTS » est à votre disposition pour accompagner les élèves éprouvant des difficultés.

ACTIONS ACADEMIQUES EN FAVEUR DU RAYONNEMENT DES MATHÉMATIQUES

Une vidéo mensuelle, témoignage d'une jeune fille ayant fait sa scolarité dans l'académie (au moins jusqu'au lycée) puis des études en lien avec les mathématiques, vous sera transmise. En lien avec la mesure 8 du [plan](#) filles et maths, vous pourrez la visionner avec vos élèves.

La [semaine](#) des mathématiques 2026 se déroulera du 14 au 25 mars 2026 ; son thème sera « Égalités ». Comme tous les ans, pendant cette semaine, des [énigmes](#) en français et en corse seront proposées aux collégiens.

Les Olympiades de Mathématiques de [première](#) se dérouleront le mercredi 18 mars 2026. Seront aussi organisées les Olympiades de Mathématiques de [quatrième](#) ainsi que les Olympiades interacadémiques d'[informatique](#).

L'académie est associée au concours « [la course aux nombres](#) ». Au-delà du concours, l'entraînement vous permet de travailler sur certains automatismes. Il ne faut pas hésiter à inscrire vos élèves.

Le concours académique de capsules vidéo sera aussi reconduit. Ce concours permet de développer la compétence communiquer à l'oral en mathématiques, la pratique du vocabulaire spécifique à la discipline, la valorisation des mathématiques aux yeux de toutes et tous en montrant une image attractive et dynamique de la discipline. Il s'adresse à tous les élèves de la sixième à la terminale. Toutes les informations seront envoyées par mail.

Pour les lycéens, un concours académique d'intelligence artificielle sera proposé pendant la [semaine du numérique et des sciences informatiques](#) qui se déroulera du 8 au 13 décembre 2025.

Dans le cadre de la liaison école-collège, le rallye mathématique pour les élèves de CM2 et de sixième sera reconduit.

Le forum des maths, organisé à Porto Vecchio par l'association Mattu Di Mat', est prévu les 4 et 5 mai 2026.

Dans tous les établissements, des [clubs](#) basés sur des activités ludiques et accessibles sont fortement encouragés. Ces activités hors de la classe s'inscrivent en écho des enseignements dont elles constituent un prolongement autonome. Ces clubs doivent être référencés sur ADAGE ; on veillera à réduire les inégalités entre les [filles](#) et les [garçons](#).

Le déploiement des [laboratoires de mathématiques](#) doit être poursuivi et accentué. Cela permet de dynamiser l'enseignement des mathématiques, de faciliter les échanges entre collègues, et de mutualiser des [idées](#). Vous pouvez vous [inscrire](#) sur le site de l'[E AFC](#) pour participer au laboratoire d'élaboration de [ressources](#) au collège ou au laboratoire d'[intelligence artificielle](#) ; cette dernière offre se trouve dans le parcours spécifique « SNT et NSI ». Un [laboratoire](#) peut aussi constituer un projet au sein de votre établissement.

ANNEXE

La formation est un élément indispensable pour répondre à l'évolution du métier d'enseignant. Vous pouvez vous abonner aux modules de formation qui correspondent à vos besoins sur le site de l'[EAFC](#) ; d'autres stages vous seront proposés par mail avec inscription directe.

Liste des stages liés aux mathématiques avec abonnement

- Stéréotypes de genres (le 28 janvier 2026, animé par Natalie Sayag co-auteurice du rapport « lutter contre les stéréotypes, ouvrir le champ des possibles ») ;
- Les troubles DYS en mathématiques (le 29 avril 2026, animé par Edith Petitfour) ;
- Ecrire en LATEX pour créer des ressources mathématiques ;
- Préparation à l'agrégation interne (à partir du 4 octobre 2025 ; il est donc urgent de s'inscrire) ;
- Préparation aux épreuves orales du CAPES interne (à partir du 14 janvier 2026) ;
- Groupe de réflexion pédagogique liaison collège-lycée.

L'abonnement ne vous engage pas ; il vous permet d'être informés des dates et lieux des formations, c'est à ce moment-là que vous confirmerez votre présence au stage en vous inscrivant. Sans cette confirmation, vous ne serez pas convoqués.